

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2026

MAJOR ENCADREMENT
OUVERTURE EXAMEN PROFESSIONNEL 2027

La CGT Pénitentiaire vous informe de la publication de l'arrêté du 26 mai 2026 portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de major pénitentiaire de la filière encadrement, au titre de l'année 2027.

Cet examen est ouvert aux brigadiers-chefs pénitentiaires de la filière encadrement remplissant, au 1er janvier 2027, les conditions statutaires requises, à savoir trois années de services effectifs exercés de manière continue dans le grade au sein de la filière encadrement.

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 1er juin 2026 au vendredi 3 juillet 2026 à 23h59, heure de Paris. Elles s'effectuent par voie électronique sur le site APNET de l'administration pénitentiaire.

En cas d'impossibilité d'inscription en ligne, les candidats peuvent solliciter un formulaire papier auprès de l'unité recrutement de leur direction interrégionale. **Attention : tout dossier transmis hors délai, par courriel, télécopie ou par un autre mode d'envoi non prévu, sera refusé.**

L'examen se compose d'**une épreuve unique orale d'admission, sous la forme d'un entretien avec le jury d'une durée de 15 minutes, comprenant 8 minutes maximum d'exposé.** Cet entretien vise à apprécier les aptitudes, la motivation du candidat ainsi que les acquis de son expérience professionnelle.

Le dossier RAEP devra être transmis sous la forme d'un fichier PDF unique de moins de 20 Mo, au plus tard le vendredi 10 juillet 2026 à 23h59, délai de rigueur. Tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera refusé.

L'épreuve orale se déroulera à partir du lundi 9 novembre 2026. Les résultats d'admission seront consultables sur APNET à partir du vendredi 27 novembre 2026. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone ou par voie électronique.

Les candidats pouvant prétendre à un aménagement d'épreuve ou à une visioconférence doivent transmettre leur demande, accompagnée des justificatifs nécessaires, au plus tard le vendredi 23 octobre 2026.

La CGT Pénitentiaire invite les collègues concernés à être particulièrement vigilants sur les délais et à ne pas attendre les derniers jours pour constituer leur dossier.

À Montreuil,
Le 1^{er} Juin 2026.



**Du 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt Pénitentiaire